L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 13 JUIN 1886. 59me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 13 JUIN 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par Spear & Escoffier, aux Nos 109 et 111 rue de la Douane, le contenu d'une pension, d'une buvette, d'un salon d'huîtres, d'un restaurant, etc. avec le bail.

Par Fendel Horn, constable, au No 381 rue Dryades, les vitrières, étagères et le contenu de la pharmacie.

Par Jules A. A. Rousseau, au No 153 rue Poydras, tout le contenu d'un magasin de chaussures.

Par Albert Paul, sur les lieux, tout le contenu de la résidence No 171 rue Claiborne, comprenant un bon assortiment de meubles de salon, chambres à coucher, etc.

Le service civil aux Etats-Unis.

De toutes les réformes qui ont eu lieu aux Etats-Unis, depuis quinze à vingt ans, aucune n'est plus utile et ne portera de plus heureux fruits que celle du Service Civil. On peut dire qu'il n'y a jamais eu dans notre pays d'administration vraiment digne de ce nom, excepté certains départements où l'on ne pouvait se passer d'hommes ayant des connaissances tout-à-fait spéciales; encore la politique y faisait-elle des irruptions intempestives qui nuisaient au fonctionnement. On arrivait à un emploi non point par son mérite, mais parce qu'on avait plus ou moins adroitement pris part à des tripotages électoraux, et que le parti pour lequel on avait travaillé arrivait au pouvoir. On était entré en place avec lui, on en sortait avec lui.

La capacité, l'honnêteté, à de rares exceptions près—passaient après toutes les autres considérations, en supposant qu'on y eût le moindre égard; de là, une foule de désordres, résultat naturel de l'indélicatesse des uns, de l'ignorance des autres. Le mal avait pris des proportions colossales, durant le long règne du parti radical, qui, maître absolu et sûr de l'impunité, en était arrivé à commettre les plus monstrueux excès. De si faites composition que soient les populations américaines, quelle que soit leur longanimité, la rougeur a fini par leur monter au front et leur patience par se lasser. C'est ce qui explique les protestations qui se sont fait entendre de toutes parts, et les essais de réforme du service civil qui viennent de se faire dernièrement, avec beaucoup de succès.

L'honneur de la proposition, aussi bien que de la mise à exécution, revient au parti démocrate. C'est, en effet, le Président qui a présenté le bill au Congrès; c'est le président Cleveland qui en a fait la première application.

Comment, s'étant, depuis longues années, livrés à toutes sortes d'excès, les républicains ont-ils affecté d'accepter cette réforme et d'en favoriser l'adoption? La raison en est bien simple. On était à la veille des élections présidentielles. Ils sentaient que la popularité se retirait d'eux, que la Présidence allait probablement leur échapper. S'ils étaient vaincus, tout le personnel de l'administration était renvoyé; pas un seul des leurs ne restait en place. Le bill avait pour but de soustraire les emplois aux influences de la politique; il interdisait à l'Exécutif de destituer un certain ordre de fonctionnaires sans raison valable; or, leurs créatures remplissaient tous les bureaux des diverses branches. Si les républicains remportaient la victoire, rien n'était changé—ils restaient maîtres de la place; s'ils étaient défaits, ils défendaient au Président démocrate de toucher au personnel. Quoi qu'il arrivât, l'administration devait leur rester.

Le calcul était habile, et les démocrates ne pouvaient tirer profit de leur triomphe. Cela semblait si vrai à certains esprits que quand M. Pendleton présenta son projet, il rencontra une vive opposition parmi les siens. On l'accusait de faire les affaires des ennemis de son parti. Il n'en était rien, comme les événements se sont chargés de le prouver. Il était évident que si la réforme avait pour conséquence d'empêcher l'épuration du personnel, elle allait en sens inverse du but qu'elle poursuivait; elle devenait plus nuisible qu'utile. Si elle liait les mains au Président, c'était pour lui interdire de faire le mal, non de faire le bien. Seulement, comme dans toutes les nouveautés, il s'est glissé, soit dans le texte même de la loi, soit dans les règlements adoptés, après coup, par la Commission du service civil, plus d'une défectuosité regrettable; il existe plus d'une lacune qu'il est urgent de combler.

M. Randall vient, à ce sujet, de développer des idées fort justes. La loi ne veut admettre, désormais, aux fonctions publiques que des hommes capables et honnêtes.

A cet effet, les candidats sont, au double point de vue intellectuel et moral, soumis à un examen à la suite duquel ils obtiennent une sorte de brevet de capacité qui leur donne droit à tel ou tel emploi. La liste des aduits est soumise à l'Exécutif, et c'est parmi ceux que ce dernier fait son choix. Tel est l'esprit de la loi, comme l'a très bien bien fait remarquer M. Randall.

La Commission outrepasserait donc ses droits, si elle présentait une liste de quatre ou cinq candidats et laissait à l'écart une infinité d'autres postulants tout aussi capables et tout aussi dignes; elle usurperait une prérogative qui n'appartient qu'au chef de l'État.

Les places ne se donnent pas au concours; elles sont le résultat du libre choix du Président parmi les personnes qui ont fait preuve d'une somme de connaissances jugées indispensables.

M. Randall a également relevé un trait odieux de la loi présente. Est-il possible, à l'époque où nous sommes, après plus de vingt ans de paix et de concorde, quand les souvenirs des anciennes discordes sont complètement effacés, de vouloir exclure des emplois les anciens *confédérés*? Il y a là une injustice criante, dont il n'est pas possible de permettre le renouvellement, en supposant qu'on s'en soit déjà rendu coupable. On ne saurait assez féliciter M. Randall de se constituer ainsi, en face du pays, l'avocat persistant, intrépide de la justice et du droit.

On voit qu'il y a quelques modifications à apporter dans la réforme du service civil. Il est urgent de les y introduire, tout en respectant rigoureusement une loi aussi précieuse.

VENTES A L'ENCAN.

MM. SPEAR & ESCOFFIER, encanteurs, ont fait hier, samedi, les ventes suivantes:

Terres à Kennerville	$1,200
No. 171, rue Dumaine	2,475
No. 113, rue Kerlerec	1,925
No. 374, rue Craps	1,950

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—La Compagnie de la Loterie de la Louisiane a fait droit hier à la réclamation d'une personne domiciliée à Vera-Cruz, Mexique, qui, au tirage du 11 mai dernier, gagnait avec le billet portant le No. 45,983, la somme de $10,000. Un avis publié sous la signature de M. Jas. Montreuil, commis aux billets de la Banque du Canal, fait foi à ce qui précède.

☞ Nous signalons à l'attention publique l'annonce de Mlle Cassou, sage-femme diplômée par la Faculté de Montpellier.

Mort du Rév. James K. Gutheim.

Il vient de s'éteindre, à la Nouvelle-Orléans, une personnalité bien intéressante, qui inspirait bien des sympathies, imposait bien des respects, et emportera certainement bien des regrets dans la tombe.

Le Rév. James K. Gutheim, rabbin du Temple Sinaï, situé rue Carondelet, derrière le square où s'élève la Statue de Lee, est mort vendredi soir, après une assez courte maladie.

Sa mort inattendue a causé une sorte de stupeur parmi notre population israélite qui fait en sa personne une perte irréparable. Ce n'était pas un homme ordinaire que le Rév. Gutheim. Il n'y avait pas seulement en lui un érudit, un littérateur, un orateur habile; il y avait surtout un homme de cœur, un patriote, un philanthrope, un homme de progrès dans le meilleur sens du terme. Né en Allemagne, il était venu s'établir en Amérique en 1843, et il avait bien réellement émigré de cœur et d'âme; les Etats-Unis étaient devenus sa véritable patrie et, dans les Etats-Unis, l'objet spécial de ses affections était le Sud, la Louisiane.

M. Gutheim était connu, aimé, estimé, partout dans l'Union; on se fût fait une fête de le posséder à New York, à St. Louis, à Cincinnati, à Louisville, à Mobile. Il eut pu se faire dans toutes ces villes de très enviables situations. Il y a, pendant un certain temps, exercé son ministère avec succès; mais il s'était attaché à la Nouvelle Orléans; il n'a jamais pu s'en séparer. Il y est mort, comme il y avait vécu, en véritable homme du Sud, en véritable louisianais, en véritable néo-orléanais. Personne n'ignore qu'après l'entrée des Fédéraux, il avait nettement refusé de prêter serment aux Etats-Unis et, bravement alors, sans hésiter un seul instant, il avait pris le chemin de l'exil. Il s'était retiré à Montgomery, où il eut se rendre utile dans les lignes confédérées.

Depuis son retour parmi nous, on l'a constamment trouvé partout où il y avait un devoir à remplir, un service à rendre, un acte de charité à remplir.

Il a été un des plus ardents promoteurs de l'enseignement en Louisiane. Pendant bien des années, il s'est montré un des membres les plus éclairés, les plus actifs, les plus dévoués du Bureau des Ecoles.

Il n'est pour ainsi dire pas de société de bienfaisance dont il n'ait fait partie ou pris la direction, entraînant après lui nombre de ses co-religionnaires, contribuant puissamment à grossir les recettes, à soulager les souffrances. Quant il se trouvait devant une infirmité, devant une infortune, il la secourait sans hésiter, à quelque race, à quelque nationalité, à quelque secte qu'elle appartînt. C'était le malheur, cela lui suffisait.

Aussi une bonne partie de notre population de toute origine, de toute religion, s'empressera-t-elle de lui faire demain de belles et solennelles funérailles.

La cérémonie funèbre aura lieu à 3 heures précises, au Temple Sinaï.

Le *Propagateur Catholique* d'hier:

Mercredi, Vendredi et Samedi de cette semaine sont les Quatre-Temps, et, par conséquent, des jours de jeûne et d'abstinence.

Nominations.

Les nominations suivantes faites par le gouverneur McEnery ont été ratifiées par le Sénat:

Orléans—Bureau des Administrateurs Hôpital de Charité—J. J. Bickham, H. W. Fairchild, Richard Sinnott, Thos Layton, Samuel Boyd, J. T. Gibbons, Charles Laffite et Joseph M. Rice; A. J. Roman, recorder de la Cinquième Cour de Recorder.

Est Baton Rouge—W. A. Van Hook, membre du Bureau des Directeurs du "Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College", en remplacement de Z. T. Galloon, démissionnaire.

Jefferson—Jurés de Police—W. M. Nandin, preserving ward; Frank Hennessy, deuxième ward; R. N. Cochran, troisième ward; L. B. Morrero, quatrième ward; Pierre E. Bauvre, cinquième ward; F. H. Adams, sixième ward; Alfred Boubel, septième ward; R. J. Perkins, huitième ward.

Ascension—R. T. Hanson, juré de police, quatrième ward.

Tangipahoa—John T. Baham, constable, cinquième ward.

L'Item.—Cet excellent journal a terminé vendredi la neuvième année de son existence. Le format n'en est pas extraordinaire, mais il abonde en matières intéressantes qu'il est recherches du public. C'est avant tout un journal indépendant qui n'hésite jamais à exprimer son opinion, et qui pour cela ne se demande par quelle est celle des autres. Qu'il ait raison ou tort, il dit ce qu'il pense, nettement et sans arrière-pensée. Tous nos vœux lui sont acquis.

L'Association de Drainage et de Pavage.—L'accueil fait par la Législature au projet de l'Association de Drainage et de Pavage de la Nlle-Orléans n'a pas été ce qu'attendait celle-ci. Les chambres ne paraissent pas du tout disposées à concéder à l'Association le privilège de prélever une taxe spéciale pendant trente ou quarante ans pour réaliser le but qu'elle se propose.

Les auteurs du projet en ont donc modifié essentiellement les bases. Ils renoncent au pavage, qui entraînerait une très grosse dépense, et se bborneront au drainage. Ils s'engagent à faire dresser un plan topographique de la Nlle-Orléans avec indication des niveaux, et d'en assurer le drainage si la Législature leur accorde, avec le consentement des contribuables de la ville, le privilège de prélever 2 1/2 mills de taxes.

Le projet ainsi modifié,—et nous le croyons plus simple et mieux conçu que le premier,—sera représenté à la Législature.

☞ Voir l'annonce de la pension de Mme F. Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

La question des reporters a été ces jours-ci à l'ordre du jour à Paris.

Les uns se sont exprimés *pour*, les autres se sont exprimés *contre*; mais tout le monde a été d'accord pour constater qu'une certaine dose de "toupet" est nécessaire dans l'exercice de cette profession, et que d'aucuns sont exposés à y attraper quelques horions.

Témoin, le célébrissime X....., si connu par ses "piquantes indiscrétions".

Celui-ci cherchait à faire jaser le concierge d'une étoile lyrique sur les habitudes de sa locataire. Dans la loge, un superbe ara s'agitait sur son perchoir. Pour capter les bonnes grâces de son interlocuteur:

—Paris-t-il, votre perroquet? demande le reporter en grattant la tête de l'oiseau!

—Oh! monsieur, aussi bien que vous. L'autre se rebiffe:

—Que moi?.... que moi?....

—Dame! il répète tout ce qu'il entend!

L'influence professionnelle:

La scène se passe dans un café fréquenté par les comédiens. L'un d'eux arrive:

—Comme tu déjeunes tard!

—Mon cher, je viens de l'enterrement de la fille de mon propriétaire.

—Ah!

—Un monde fou, ma foi!.... (Avec conviction). C'est un succès!

Guibollard a fait faire le portrait de son fils, qui a malheureusement perdu la parole.

—C'est très bien, dit-il au peintre, mais on ne voit pas qu'il est muet.

Aux dernières courses de La Marche, près Paris, on a essayé les modes à lancer pour le Grand-Prix.

On a remarqué chez les hommes des chapeaux blanc-crème du plus élatant effet. Les femmes dissimulaient sous de gigantesques ombrelles en madras des chapeaux qui semblent monter à mesure que la température.

Quelle concurrence pour la tour de l'exposition.

A la fin d'un concert.

On présente un pianiste à Emile Augier et à Labiche qui ne sont pas précisément fanatiques de la musique—Labiche surtout.

Augier par politesse:—Charmant, délicieux!

Labiche, ne voulant pas mettre les pieds dans le plat, tapant doucement sur l'épaule du virtuose: — Petit tapageur!

Un joueur désespéré sort du cercle à sept heures du matin, et se mendiant le suit sur le boulevard.

—La charité, mon bon monsieur?

—Je n'ai plus le sou, mon pauvre homme, mais je vais te donner un bon conseil: ne tire jamais à cinq, au baccara!....

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré, P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 12 juin:

L'année 1886 a débuté par la pluie. Pendant ses quatre premiers mois, les averses ne nous ont pas été ménagées; les nuées, toujours menaçantes, se déchargeaient sur nos têtes à tout instant, et les planteurs n'avaient pas la chance de travailler leurs champs où l'herbe s'établissait à l'aise et sans crainte d'être tracassée par la pioche. Quand mai a paru, le beau temps est revenu, trop beau hélas! car pendant tout ce long mois il n'a pas plu assez pour désaltérer une grenouille. Les charrues ont bouleversé le sol sans trêve et en ont extirpé jusqu'au dernier brin d'herbe.

Cependant, la saint Médard approchait et chacun se disait: Il nous ramènera la pluie. En effet, chacun avait raison, et même deux jours avant les nuages commençaient à crever, et la pluie se répète plusieurs fois par jour. Déjà beaucoup disent qu'ils en ont assez et bientôt ils diront qu'ils en ont trop. Toutefois, cela ne nuira pas à la canne, qui a besoin d'une abondante humidité pour grandir vite et rattraper le temps perdu.

—Jamais il n'y a eu moins de malades dans notre paroisse qu'actuellement; aussi, le chômage de nos médecins est-il complet, et nous pouvons affirmer que si la santé publique continue à être ce qu'elle est actuellement, les coffres-forts de nos médecins ne tenteront pas les voleurs à la fin de l'année, car ils seront vides. Tant pis pour les docteurs et tant mieux pour le public.

—Comme on le verra par le compte-rendu du juri de police et l'annonce que nous publions aujourd'hui, le chemin qui doit nous relier à la Frenière est une chose assurée. La route passera sur la propriété de M. J. B. Gebelin, qui a généreusement consenti à accorder le droit de passage. Le président du juri offrira à l'enchère, samedi prochain, au "City Store," le contrat pour la construction de la route, et le travail, nous dit-on, devra être commencé de suite. Cette nouvelle voie de communication sera non seulement utile aux habitants de la Frenière, mais elle fournira aux riverains l'avantage de jouir des plaisirs d'une promenade au Lac Pontchartrain.

Le trajet pourra s'effectuer en moins d'une heure, et sur les bords du lac les visiteurs trouveront le temps agréable. On parle déjà d'y élever des établissements de bains qui ne le cèderont en rien à ceux que l'on trouve au West End, au Fort Espagnol et au East End. De plus, le poisson abonde sur les côtes de la Frenière, et les pêcheurs, qui sont nombreux à St. Jean-Baptiste, y trouveront amplement de quoi satisfaire leur passion: les grognards, les truites, les crevettes, les crabes s'y trouvent en tout temps en grande quantité. Des clubs vont prochainement s'organiser et se munir d'appareils de pêche.

—M. Louis Aubert a été nommé directeur du bureau de poste d'Edgard en remplacement de M. Optimé Rodrigue, démissionnaire.

—A notre dernière page M. E. F. R. Augustus, instituteur de l'école publique de couleur du sixième ward, dans une communication, réclame la priorité de l'idée dont nous avons fait mention samedi dernier: le prélèvement d'un fonds volontaire pour le maintien des écoles de couleur après leur clôture officielle.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 12 juin:

Durant les quatre semaines qui viennent de s'écouler, nous n'avons cessé de voyager à travers les habitations des paroisses Terrebonne, Lafourche et Assomption. C'est ce qui nous permet de parler des récoltes de cette vaste région en parfaite connaissance de cause. Dans les trois paroisses que nous venons de citer, les semaines de canne sont, en général, de qualité inférieure. Les tiges sont d'un bon quart trop courtes. On peut porter, en moyenne, le déficit à un quart. C'est le cas là où l'on a employé les engrais.

Neuf fois sur dix, on s'est servi de la graine de coton. On tire un grand avantage de ce produit qui doit contribuer, dans une certaine mesure, à augmenter, dans la canne, la matière saccharine. On a essayé aussi d'autres engrais qui, presque tous, ont réussi.

En ce qui concerne le plan nous n'avons, pour ainsi dire, jamais vu plus d'uniformité et d'égalité dans la pousse. Il est rare de trouver un champ pauvre par suite d'un mauvais drainage, pour le plant d'automne, soit par insuffisance d'engrais, pour le plant de printemps.

Cette année, le plant a mieux réussi dans les terres noires que dans les sols sablonneux.

Dans l'Etat, en général, on peut porter le déficit de la récolte à 25 pour cent. Cela vient de ce que, le long du fleuve, les souches sont moins réussi que dans les paroisses de l'intérieur.

Nous avons également fait une tournée rapide sur le Teche, et, de bonne foi, Ce que nous avons vu nous-mêmes, ce que nous ont appris les planteurs, nous permet de dire que la récolte y sera meilleure que dans les autres paroisses sucrières.

—La crevasse qui s'était déclarée chez le Col. Win. W. Pugh, avait à peine été fermée, qu'on en signalait une autre chez M. Bergeron, près de Lafourche Crossing. Toute la population s'est émue et mise à l'œuvre; la brèche a été bientôt bouchée. Aussitôt après, une tronée se faisait près de la résidence de M. F. P. Sevin, mais nous croyons qu'on s'y est pris à temps pour prévenir une crevasse.

—M. Wm. B. Schmidt, qui a acheté l'habitation Osgood, paroisse Jefferson, il y a deux ans, et a eu le malheur de perdre un ancrage dans un incendie, va installer, chez lui, des appareils complètement nouveaux. Il a acheté la bâtisse des Beaux-Arts de l'Exposition pour en faire une sucerie; il a fait un contrat avec la maison Blymyer, de Cincinnati, qui doit lui procurer un moulin à cinq cylindres de quatre pieds et demi de long sur 26 pouces. Il a l'intention d'acheter les appareils les plus récents et les plus perfectionnés. Il a chargé l'ingénieur mécanicien W. W. Taylor de diriger les constructions.

—Voici un tableau des récoltes dans la paroisse Assomption:

M. R. Guidry sur l'habitation Whitwell, a 200 acres de plant de printemps, 150 acres d'ouse bonne qualité, 150 de maïs. Sur la propriété Front, on trouve 40 acres de plant, 30 de souches, 60 de maïs.

L'habitation Magnolia, au capt. L. G. Aldrich, dirigée par M. C. D. Lalande, a 210 acres de plant, 180 de souches, 254 de maïs. La propriété est protégée contre les inondations par une levée qui couvre tous ses derrières. On y a roulé, en 1885, 170 acres de plant, 103 de souches, qui ont donné 600,000 livres de sucre.

Les frères Savoie ont 300 cordes de bois à l'usage des habitations.

MM. Westfield, Dugas et Leblanc ont 370 acres de plant, 225 de souches, 200 de maïs.

Armélise, à MM. Dugas et Leblanc, a 300 acres de plant, 225 de souches, 200 de maïs.

Les propriétés Llotz sont en bon état et le plant de cannes y vient bien.

L'habitation Etienza, au Dr. E. Painchaud, a une bonne récolte de cannes et de maïs. Le docteur est un habile planteur.

M. Severin Landry, a Plottenville, a une bonne récolte de riz.

Belle Alliance, à MM. P. et S. Cooke, a une admirable récolte de cannes; on y a employé beaucoup de graine de coton et la pousse est très épaisse. Les souches ne sont pas aussi bonnes, mais elles promettent de rendre convenablement. Les MM. Cooke sont très satisfaits de leurs tenanciers. L'un d'eux, M. Marcelin Bourgeois, a une bonne récolte de 16 acres de plant, 30 de souches, 20 de maïs. Voilà cinq ans qu'il est établi sur cette propriété.

Il y a chez MM. Cocke, 1400 acres au culture.

Philomène, à M. Tom Cox et dirigée par M. Wm H. Cox, a 55 acres de plant, 65 de souches, 60 de maïs.

—Passons à la paroisse Ascension. Nous y trouvons, en général, de bonnes récoltes. M. Robert Maurin, dans le Brusley, avait une excellente semence de canne; parconséquent, son plant est vigoureux. Il a 67 acres de plant de printemps, 63 de souches. Il a surtout planté des cannes Lapice.

Halfway, à Mme Vicknair, dirigée par M. Paul Landry, a 95 arpents de plant, 80 de souches, 75 de maïs. On y a roulé, en 1885, 100 arpents qui ont donné 160 boucauts de sucre et 283 barils de mélasse.

Les habitations de la partie supérieure de la paroisse Ascension, rive droite, à savoir: Chatam, au Dr W. H. Ballard; Home, à M. Yale; la rizière du juge Duffel et l'habitation de M. Addlard Landry sont remarquablement bien cultivées.

Pellico, à M. J. E. St-Martin, a 135 acres de plant, 160 de souches. On compte y rouler 250 acres de cannes. Il y a aussi beaucoup de maïs et de fèves. On a l'intention d'y semer en maïs 55 acres de batture. On y a roulé, en 1885, 200 acres de cannes, qui ont rendu 429,098 livres de sucre et 685 barils de mélasse. On y a, de plus, récolté 300,000 livres de riz, fait 6500 boisseaux de maïs et beaucoup de fèves d'engrais.

Delicia, à M. R. O. Landry, a 20 arpents de plant, 50 de souches, 35 de maïs. On y a roulé, l'an dernier, 85 arpents de cannes et fait 179 boucauts de sucre et 325 barils de mélasse.

Ascension, à M. Oliver Beirne et dirigée par M. J. M. Breaux, a 150 acres de plant de printemps, 150 de plant d'automne, 250 de souches. On y roule à la raffinerie New Hope.

New Hope, à M. Oliver Beirne, dirigée par M. J. W. Tucker, a 225 acres de plant, 300 de souches, 200 de maïs. McManor, à MM. McCall et Legendre, dirigée par M. J. W. Gleason, a 200 acres de plant de printemps, 50 de plant d'automne, 260 de souches, 200 de maïs et 5 d'avoine.

Evan Hall, à MM. McCall, frères, a 425 acres de plant, 500 de souches, 450 de maïs. Il y a, sur cette habitation, plusieurs tenanciers excellents; entr'autres, M. J. Richard qui a 65 acres de cannes et 32 de maïs; M. E. Bourgeois qui a 45 acres en plant de printemps, 19 de plant d'automne, 73 acres de souches, 57 de maïs. On y engraisse la canne avec de la semence de coton, que l'on mélange avec du phosphate et de la cendre.

Souvenir, à M. Léon Godchaux, a une excellente récolte de cannes.

Palo Alto, à MM. Lehman et Lans, ont une énorme récolte pour 1886. Viennent ensuite les propriétés de Peytavin et Dugas; —bonne récolte; Stella, à M. Jacob, qui a de la canne du riz; River-side à M. James Teller; qui a une bonne récolte de plant, de souches et de maïs; enfin la sucrerie de Manconduit et Point Houmas à M. J. C. Cofield.

—On nous écrit de Hanaville: "Nous avons eu de très bonnes pluies, le 6 et le 7 du mois, dans toute la région du Bayou Bœuf. Il n'était pas tombé une goutte d'eau, depuis cinq semaines. Le maïs, le coton, la canne se comportent très bien. Ces pluies valent nous ne savons combien de milliers de dollars à nos planteurs. L'avoine donne bien, elle est presque toute coupée. Nos jardins sont splendides.

Nouvelles expériences de l'emploi de l'huile pour calmer la mer.

On lit dans le *Journal du Hâvre* du 27 mai:

Le bon effet de l'huile pour calmer la mer n'est plus à discuter; nous regrettons seulement de ne pas voir ce procédé mis plus souvent en pratique.

Quel est le marin qui n'aurait pas voulu pouvoir l'utiliser dans une foule de circonstances de sa navigation, lorsque, par suite d'une avarie subite, son navire venait à tomber en travers à la lame. C'est surtout lorsqu'un navire à vapeur vient à casser sa drosse, pendant un coup de vent, que cet emploi de l'huile serait précieux; malheureusement, cela n'est pas encore entré dans les habitudes de nos marins.

Ainsi, par exemple, lorsqu'un grand paquebot vient à être désemparé momentanement de son gouvernail, il tombe presque toujours en travers. Si, à ce moment, la mer est très grosse, il est exposé à recevoir des coups de mer terribles, susceptibles de lui occasionner de graves avaries, et pouvant lui enlever des hommes, mais, le moment où les marins sont obligés de courir sur l'arrière, pour aller embrayer, au plus vite, la machine à gouverner à bras. Mais, en gouvernail de l'arrière peut être long à installer; il peut être avarié, à son tour, par le choc, et, pendant qu'une avarie quelconque ou un échauffement, qui oblige à stopper, malgré tout: c'est alors que quelques petits sacs d'huile, suspendus le long du bord, peuvent donner au paquebot une grande tranquillité relative, lui permettre, une fois les choses remises en état, de pouvoir reprendre sa route dans de bonnes conditions.

Plusieurs capitaines de grands steamers ont eu occasion d'expérimenter l'emploi de l'huile pour calmer la mer, pendant les hivers précédents: mais, tous ces capitaines étaient étrangers, et nous craignons que ces faits n'aient pas été suffisamment portés à la connaissance des nôtres marins. Aussi, sans revenir sur les expériences antérieures, nous allons mentionner la dernière dont nous ayons eu connaissance; elle est, du reste, toute récente puisqu'elle ne date que de quelques semaines seulement.

Les journaux des Etats-Unis ont publié, son temps, le rapport de mer du capitaine du paquebot *Bohemia*, arrivé le 24 mars dans ce port, de retour de New-York.

"Ce navire était parti de Hambourg le 13 février et n'était arrivé à New-York que le 3 mars, après une traversée de 18 jours, pendant laquelle il avait eu à supporter de très gros temps. Le 24 février, le temps était très mauvais, le navire embarquait d'énormes coups de mer et son avant était complètement couvert d'eau; le capitaine, se rapelant alors ce qu'il avait lu dans les journaux, au sujet des expériences faites et des bons résultats obtenus par d'autres capitaines, se décida à stopper et à laisser dériver son navire en le protégeant au moyen d'un peu d'huile répandue sur la surface de l'eau. En conséquence, il fit suspendre en dehors 5 sacs d'étoupe bien imprégnés d'huile. A peine l'huile eut-elle commencé à se répandre sur l'eau, que les coups de mer cessèrent d'embarquer à bord, les lames venant se briser dans la bouache présentée de gouttes d'huile que laissait par son travers le navire, en dérivant sous le vent.

"Le 25 février, le temps s'étant un peu calmé, le navire reprit sa route, vers quatre heures du matin. Le même jour, à midi, le vent passa au nord-est en coup de vent, et il se forma aussitôt une grosse mer de cette partie-là, sans que les grosses lames de l'ouest-nord-ouest eussent le moindrement diminué. Le navire étant alors "pincé par la mer," qui embarquait des deux bords à la fois et pénétrait partout. Le capitaine stoppa encore une fois et se laissa dériver, après avoir fait remettre ses 5 sacs d'huile en dehors.

"Aussitôt, comme la première fois, les coups de mers cessèrent d'embarquer; les lames venaient se briser tout près du bord, dès qu'elles avaient rencontré la conche huileuse et, quand elles reparaissaient sous le vent, après avoir passé sous le navire, elles n'avaient plus la moindre force.

"Le paquebot dériva ainsi jusqu'au lendemain matin et, malgré les grands roulis que lui occasionnaient les grosses lames soulevées par le coup de vent qui sévissait, il n'embarqua pas le moindre paquet de mer, mais seulement quelques embruns.

"Les sacs dont on se servait, étaient confectionnés avec de la toile à voile, et percés d'un grand nombre de trous, faits avec des aiguilles à voile. Ces sacs étaient ensuite remplis moitié d'étoupe, moitié d'huile de lin, ou d'huile à graisser de la machine, et cousus dans le haut. On les maintenait suspendus le long du bord, sous le vent, à 15 ou 16 mètres de distance l'un de l'autre, et de façon à ce qu'ils pussent rester constamment à la traîne. Chaque sac, qui ne contenait guère qu'une livre d'huile, mettait plus d'une heure et quart à se vider. La quantité d'huile employée pendant les 22 heures que le navire s'est laissé dériver, a été d'environ 59 kil., soit un peu plus de 5 livres par heure; mais en revanche, on a économisé 35 tonnes de charbon, sans compter l'huile et le suif que l'on aurait consommés pour le graissage de la machine."

Ne valait-il pas mieux agir ainsi, que de vouloir marcher quand même, en s'exposant à faire des avaries, et en fatiguant le navire et la machine?

Aux samedis de Mme X, r

—On ne vous a pas vue hier, chère amie, au service de bout de l'an de ce pauvre M. Zède?

—Merci bien! j'étais déjà allée à son enterrement.

—Ça n'empêche pas!

—Si fait! je veux bien assister aux premières.... jamais aux reprises!

Un avocat, aussi célèbre par son talent que par sa laideur, attaque son adversaire de la façon la plus violente.

Le président l'invite à plus de modération. L'avocat, reprenant:

—Ce malheureux porte d'ailleurs son caractère sur son visage; c'est l'homme le plus laid que je connaisse!

Le président, avec un sourire ineffable:

—Avocat.... vous vous oubliez!

Entre boulevardiers:

—Vous ne reconnaissez donc pas le docteur X....? Il vient de nous saluer.

—Comment?.... c'est lui?.... Quelle figure!.... il est livide!....

—Ne m'en parlez pas, je le prends toujours pour un de ses malades!

Le maire d'une petite ville des environs de Paris a rédigé, l'autre jour, une drôle d'affiche, qu'il a fait placarder dans toutes les gares du département.

On y lit, parmi les attractions de la fête patronale:

"Dimanche
"Grande cavalcade équestre."

Pas possible!

HYDE-SOUGERON — Marié, à l'église de Notre-Dame de Bon Secours, par le Rév. Père F. Faivre, M. P. A. HYDE à Mlle MARIE E. SOUGERON. Pas de cartes.

Décédé hier, à 3:45 h. de l'après-midi, à l'âge de 39 ans, M. W. H. GANUCHEAU. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 238 rue Johnson, entre Hôpital et Quartier.

Les membres de la Loge de Tyler No. 2520 des Knights of Honor, ainsi que ceux de la Loge des Knights of Pythias, Tivoli, No. 25, sont priés de rendre à leur frère les derniers devoirs.

ROUX—Décédé, hier, samedi, 12 juin 1886, à midi, JULES P. ROUX, natif de cette ville, à l'âge de soixante-neuf ans. Les amis et connaissances de son frère Amilcar, de ses fils John, Emile, Gonzague et Alexandre, de son beau-fils Paul Waterman, de son gendre Louis Burthe, ainsi que ceux de la famille Roux, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin à 10 heures précises, de la maison mortuaire, No. 283 rue Bourbon.

Décédé, Samedi, 12 juin 1886, à 9 heures du matin, CHARLES FRÉDÉRIC ERATH, fils d'Eloi Erath et de Marguerite Moock. Les amis et connaissances des familles Erath et Moock sont priés d'assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents, No 120 rue St-Louis, entre Dauphine et Bourgogne.

Le corps du défunt

Rév. James K. Gutheim,

restera exposé au Temple Sinaï Dimanche, le 13 courant, de 11 heures A. M. à 5 heures P. M., et Lundi, le 14 du courant, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.

Les cérémonies funèbres commenceront à 3 heures de l'après-midi, au Temple Sinaï, lundi, le 14 du courant.

Le clergé et le public sont respectueusement invités.

Association Scolaire Auxiliaire de la Nlle-Orléans—13 juin 1886—Les officiers et les membres de cette Association sont invités à assister aux funérailles de feu Pierrette vice-président, le Rév. Dr JAMES K. GUTHEIM, qui auront lieu lundi, 14 du courant à 4 heures de l'après-midi. Le convoi funèbre partira du Temple Sinaï.

EDOUARD FENNER, Président.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Avis

$10.000.

Nouvelle-Orléans, 12 juin 1886.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'une personne, à Vera Cruz, Mexico, le billet entier No 45,983, tirage à numéro simple, Classe E de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet entier pris à gagné le Troisième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 11 mai 1886, et que le montant lui en a été payé par la Louisiana State Lottery sur la New Orleans National Bank sur présentation dudit billet entier au bureau de la compagnie.

A. MONTREUIL,
Assistant commis au change, Banque du Canal, Nlle-Orléans, Lne.
13 juin—1t PP.

Salle de la Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

LUNDI, 14 juin 1886, à 8 heures p. m., à la salle No 51 rue Bienville.

Seance régulière mensuelle

A. L. TISSOT, Président.
H. MESSONIER, Secrétaire. 13 juin—1t

Société Suisse.

A CAUSE du temps incertain le 6 juin dernier, le Festival de famille et le tir à prix de la Société Suisse a été renvoyé au 8 août. Toutes invitations de danse émises seront valables à cette époque-là. Les billets des messieurs et élection des officiers, qui devaient avoir lieu le DIMANCHE, 14 juin 1886, à Lorraine, se tiendra au siège ordinaire du Comité, rue Dauphine, le 13 juin, à 8 heures du soir.

Par ordre du Président,
FRANÇOIS TUJAGUE.
DR. PHILIPPE BERGE. Président.
Secrétaire.
11 juin—3t

J. A. KERNAN & SON,
58 RUE BARONNE, Près Gravier,
DOREURS et fabricants de glaces, portraits, cadres. Notre fonds de marchandises est le meilleur qui soit et nos prix les plus réduits. Miroirs biseautés, lunettes et rideaux de style vif argent. Redorure, une spécialité. 58 rue Baronne. 13juin—1f

Avis.

LES soussignés ont, ce jour, formé une association sous la raison sociale VVE ST. CYR FOURCADE & CIE.
VVE ST. CYR FOURCADE,
JOHN F. BELON.
13 juin—3t

**MADEMOISEL